



Pour figurer dans "Agenda"

Les organismes, privés ou publics, qui désirent publier un communiqué dans cette rubrique "Agenda", doivent faire parvenir leurs textes à la rédaction du journal, au plus tard dix jours avant la date de publication souhaitée. Les fax et mails ne demandent pas de confirmation par courrier

Agenda

Grand-Est 9^e réunion publique pour les projets ExtraFor_Est et Gemm_Est

6 décembre

Le 6 décembre, de 10 heures à 17h30, se tiendra sur le centre Inrae Grand-Est, site de Champenoux, la 9^e réunion publique pour les projets ExtraFor_Est et Gemm_Est. Événement important, cette manifestation sera l'occasion de mettre en avant les différentes connaissances accumulées par les projets et de se poser les questions sur l'avenir de ces connaissances et les verrous qu'il faudra lever pour aller plus loin. Cette réunion publique constitue un rendez-vous essentiel; elle sera certainement la dernière des deux projets. Cette réunion est organisée en format hybride afin de permettre à toutes et tous d'y participer: une simple inscription suffit pour être présent sur site ou à distance. Les inscriptions pour le mode présentiel sont ouvertes jusqu'au 1^{er} décembre. Attention, pour les personnes désirant assister en format présentiel, la vérification du pass sanitaire est obligatoire ainsi que le port du masque. La jauge est limitée à 40 participants, conférenciers compris. L'inscription est totalement gratuite mais obligatoire (conférenciers et agents du centre Inrae de Champenoux compris) que ce soit pour le format présentiel ou distanciel. Le déjeuner organisé le midi est à la charge du comité d'organisation.

• <https://www6.inrae.fr/extraforest>

Auvergne-Rhône-Alpes Visite du chantier d'un gymnase

9 décembre

Dans le cadre des Visites de l'éco-construction, Fibois 42 propose, le 9 décembre à 12 heures, la visite du chantier du gymnase de Monistrol-sur-Loire (43). Ce projet consiste en la création d'un gymnase permettant d'agrandir le complexe sportif de la ville. Sobre, mais exemplaire, d'une surface de 2.900 m², cette construction est essentiellement réalisée en structure bois, et bénéficie d'une haute performance énergétique.

La bonne compacité du projet et son isolation permettent d'atteindre une haute performance thermique, complétée par un chauffage par géothermie sur champ de sondes, et une production d'électricité par panneaux photovoltaïques disposés sur l'ensemble de la toiture. Le bois est présent sous forme d'ossature pour les parois verticales, en charpente, et en parement intérieur et extérieur. L'ensemble du bois utilisé est issu d'un approvisionnement local, y compris les lamellés-collés de grandes portées (250 m³) qui sont certifiés Bois des Alpes.

• www.fibois42.org

Auvergne-Rhône-Alpes Visite de l'entreprise Viebois

16 décembre

Dans le cadre des Apéros Pros du Bois, Fibois 42 organise, le 16 décembre, la visite de l'entreprise Viebois. Basée à Champdieu (42),

Viebois est une entreprise spécialisée dans la construction de maisons ossature bois implantée depuis 1995. C'est avec une vingtaine d'employés passionnés par leur métier que Viebois mène à bien chaque projet en restant toujours à l'écoute de ses clients.

Thierry Chabance, fondateur de Viebois, est aussi cogérant de la coopérative d'artisans Atribois constructeur, qui propose aux maîtres d'ouvrage un Contrat de construction de maison individuelle (CCMI) pour bénéficier de toutes les garanties de finan-

cement, de prix et de délais de construction. Cette visite permettra de découvrir la chaîne de production de l'entreprise, du bois brut au produit fini.

Programme :

- 17 heures : actualités du réseau et de la filière présentées par Fibois 42 ;

- 17h15 : présentation de l'entreprise Viebois, et présentation de la coopérative Atribois ;

- 17h45 : visite de l'entreprise ;

- 18h30 : apéritif.

• www.fibois42.org

Veille juridique

JO n° 195 du dimanche 22 août 2021 :

Ministère de la Transition écologique - Logement

25- Arrêté du 12 août 2021 pris en application du décret n° 2021-1070 du 11 août 2021 fixant les modalités d'octroi de l'aide à la relance de la construction durable

NOR : LOGL2121095A

JO n° 207 du dimanche 5 sept 2021 :

Ministère de la Transition écologique

6 - Arrêté du 28 juin 2021 relatif aux meilleures techniques disponibles (MTD) applicables à certaines installations classées du secteur de la préservation du bois et des produits dérivés du bois au moyen de produits chimiques relevant du régime de l'autorisation au titre des rubriques 3700 ou 3710 (pour lesquelles la charge polluante principale provient d'une ou plusieurs installations relevant de la rubrique 3700) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

NOR : TREP2115393A

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

29- Arrêté du 30 août 2021 portant nomination de la présidente du comité spécialisé chargé du suivi du Programme national et des Programmes régionaux de la forêt et du bois au sein du Conseil supérieur de la forêt et du bois.

NOR : AGR2102220A

JO n° 240 du jeudi 14 oct 2021 :

Ministère de la Transition écologique

34- Arrêté du 8 octobre 2021 modifiant la méthode de calcul et les modalités d'établissement du diagnostic de performance énergétique.

NOR : LOGL2118341A